

#28

Janvier/Février 2024

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO

LE MAG

**UN SERVICE PUBLIC RENFORCÉ
POUR LE BIEN-ÊTRE DES ADMINISTRÉS P. 4**

SOMMAIRE



#4 SERVICE PUBLIC • **#10** AMÉNAGEMENT • **#11** ÉCHANGES
#12 ENVIRONNEMENT • **#14** TERRITOIRE • **#16** VIE LOCALE
#18 SÉCURITÉ • **#21** ÉCONOMIE • **#22** EXPRESSION LIBRE • **#23** CÉRÉMONIE
#24 TOURISME • **#26** ÉVÈNEMENT • **#28** RETOUR EN IMAGES • **#30** AGENDA



ROQ'INFO MAIRIE GÉNÉRAL D'ENVIRONNEMENT **LE MAG**

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville « Roq'Info - le Mag », Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • **Éditeur** : Ville de Roquebrune-sur-Argens • **Directeur de la publication** : Jean Cayron **Conception** : Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • **Impression** : IAPCA (Groupe Riccobono) - Impression sur papier recyclé, encre végétale • **Dépôt légal à parution** : ISSN 1629-0690 • **Tirage** : 15 000 exemplaires



ÉDITO

**Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois, de tous quartiers
Chers Amis,**

Comme tous les débuts d'année, nous voilà dans la période de tous les possibles (ou presque) espérés, souhaités, attendus, à savoir le moment des vœux, où chacun se souhaite le meilleur.

Mais en tant que maire de votre commune, je me dois de réaliser cet exercice en pleine cohérence avec les projets que nous menons et en perspective de leur réalisation.

L'année 2023 s'est avérée riche en évolutions et en perspectives positives.

Nous avons entrepris une modification structurelle de l'administration dans l'intérêt des roquebrunois, avec des services accrus et maintenus sur la commune pour faciliter les démarches.

Après les incontournables phases d'études, nous avons procédé au lancement de plusieurs projets d'importance qui nous tenaient à cœur et qui vont pallier les déficits d'anticipation des précédentes municipalités.

À la Bouverie, le permis de construire a été déposé cet automne et les travaux vont démarrer en début d'année.

L'amélioration de l'école va pouvoir commencer avec un agrandissement des salles de classe, du réfectoire, la création de salles d'activités pour faciliter le travail des enseignants et accroître le confort des enfants, qui profiteront de cours de récréation plus spacieuses... Le site scolaire va devenir un outil d'éducation et d'enseignement à la hauteur de ce que nous souhaitons pour nos enfants.

Aux Issambres, en parallèle à l'aménagement du bord de mer, une création de voie à usage partagé pour les vélos va voir le jour ainsi que la végétalisation du parking Tardieu et la création d'une aire de jeux pour enfants en proximité de la salle Robert Manuel. Ceci devrait aboutir avant la fin du mandat.

Le village n'est pas oublié avec la rénovation de l'école primaire, la réalisation d'une nouvelle maison des terroirs et le lancement d'une campagne de fleurissement du centre ancien.

En janvier débiteront les études pour la création de l'avenue des écoliers afin de fluidifier la traversée du village.

Sur toute la commune, est mise en oeuvre une politique sportive soutenue qui se traduit par la rénovation des deux terrains de football (au Perrussier et à la Bouverie).

Enfin, un vaste plan de rénovation des voiries va être développé sur toute la commune.

Comme vous pouvez le constater, 2024 poursuit la vraie dynamique amorcée dès 2020 et nous allons enfin en voir les fruits.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2024, faite de Joie, de Bonheur et de Réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Que la chaleur et l'amitié soient dans vos cœurs.

Dans l'attente de vous retrouver très prochainement,

Bien à vous,

Bien amicalement

JEAN CAYRON,
Votre Maire

Il est un pilier fondamental de notre société, assurant à tous un accès équitable aux services essentiels. C'est pourquoi la Municipalité s'est engagée à développer et diversifier ses missions d'intérêt général.

Une volonté politique forte qui se traduit notamment par des créations d'emplois dans des domaines spécifiques, et le développement de nouvelles infrastructures. Avec pour objectif unique l'amélioration de la vie de chaque Roquebrunois, en termes humains et matériels.

RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC

UNE EFFICACITÉ ACCRUE POUR LES ADMINISTRÉS

LA VILLE, PREMIER EMPLOYEUR DU TERRITOIRE COMMUNAL

Avec 394 employés au 1^{er} janvier 2023, la Ville constitue un véritable vivier d'emplois pour les Roquebrunois.

Consciente de son rôle social et économique, elle se doit d'offrir des perspectives d'avenir professionnel à tous. Plusieurs mesures ont été prises en ce sens : la fin des contrats précaires et horaires existants, mais également l'embauche de 27 agents contractuels entre janvier 2022 et janvier 2023.

Une ouverture à la formation diplômante a par ailleurs été mise en œuvre dans les secteurs de l'animation et du sport, par des formations continues (CNFPT, DSDEN...), volontaires (BAFA/BAFD) ou professionnelles (BPJEPS).

Les objectifs sont multiples : à la fois donner du sens et de la reconnaissance à l'investissement des employés communaux, en revalorisant le travail des agents, mais aussi s'octroyer les moyens de fournir de meilleurs services à la population.





L'ÉVOLUTION DU GUICHET UNIQUE

Depuis octobre 2022, le guichet a vu ses compétences se développer, notamment depuis l'ouverture de la Gestion Relation Client pour plusieurs démarches individuelles :

- ▶ **Nouvel arrivant**
- ▶ **État Civil**
- ▶ **Cimetières**
- ▶ **Recensement citoyen**
- ▶ **Petite Enfance**
- ▶ **Élections**
- ▶ **Actions sociales**
- ▶ **Vie associative**
- ▶ **Urbanisme**
- ▶ **Rencontrer un élu**
- ▶ **Police Municipale (Tranquillité Vacances)**
- ▶ **Stationnement**
- ▶ **Transports (Zou/Agglobus)**
- ▶ Ainsi que l'ouverture d'un tant attendu **service de cartes d'identité et de passeports biométriques.**

Et courant 2024, d'autres démarches viendront s'ajouter :

- ▶ **Bourses BAFA**
- ▶ **Environnement**
- ▶ **Police Municipale**
- ▶ **Autorisation de voirie**
- ▶ **Commerces**
- ▶ **Demandes Intervention Mairie +**
- ▶ **Vie Associative (Prêt minibus)**
- ▶ **Stationnement/Transports (abonnement sur la commune).**

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BOUVERIE

En 2020, la transformation de l'établissement Public Industriel « *la Poste* » en Société Anonyme à Capitaux Publics a entraîné une fermeture de nombre de bureaux de postes, dont celui de la Bouverie.

La Municipalité a alors rapidement décidé de prendre le relais afin de conserver un bureau de poste opérationnel. C'est ainsi qu'à l'instar de celle des Issambres, l'Agence Postale Communale de la Bouverie a vu le jour, gérée intégralement par des agents municipaux formés par la Poste et assermentés. Cette transformation a permis la continuité de ce service essentiel de proximité.

GUICHET UNIQUE

04 94 19 59 59
 guichet.unique@mairie-roquebrune-agens.fr



UN ENGAGEMENT INTENSIFIÉ POUR LA JEUNESSE

Faire en sorte que chaque enfant puisse s'épanouir personnellement, se construire au sein d'une société, en forgeant sa propre personnalité et en intégrant des valeurs citoyennes de solidarité, d'entraide et de respect mutuel.

Il s'agit là d'une mission d'intérêt public, qui s'inscrit dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif de Territoire).

PLUS D'1 AGENT MUNICIPAL SUR 4 EST DÉDIÉ AUX ENFANTS ET AUX JEUNES

- ▶ **64 animateurs périscolaire**
- ▶ **8 animateurs jeunesse**
- ▶ **22 ATSEM**
- ▶ **22 agents de restauration**

Toujours dans la bienveillance et l'écoute, les 116 agents dédiés à la jeunesse contribuent non seulement à l'éducation, mais aussi au développement de nos enfants.

En assurant les missions d'accueil, d'animation et d'éducation aussi bien sur les temps scolaire, que périscolaire ou extrascolaire, les équipes, composées d'animateurs et d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), œuvrent de façon remarquable pour dispenser des activités pédagogiques pertinentes et ludiques, adaptées à l'âge des enfants.

Chez les tout petits, les 22 ATSEM répondent toujours présent, guidant les maternelles dans leurs apprentissages quotidiens, sur le temps de classe, à la cantine et à la garderie.

En maternelle ou en école élémentaire, afin de répondre aux besoins des parents, les services municipaux accueillent les élèves chaque jour de semaine de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 sur les différentes structures.

L'offre pédagogique proposée se révèle diversifiée : École Municipale des Sports (EMS), accueil périscolaire proposant des ateliers ludiques ou encore aide aux devoirs.



ENFANTS ACCUEILLIS EN PÉRISCOLAIRE

- ▶ 210 le matin
- ▶ 350 le soir

Les 3-17 ans peuvent bénéficier d'activités extrascolaires, en recherche de qualité et de renouvellement permanent. Encadrés par des personnels municipaux qualifiés, ce sont de véritables projets pédagogiques qui sont montés de bout en bout par les adolescents au sein des Maisons des Jeunes mises à leur disposition. Articulés autour de thèmes multiples tels que les arts créatifs ou le sport, ces projets collectifs, outre le fait de former et responsabiliser, rencontrent un vif succès auprès des jeunes roquebrunois.

Depuis l'entrée en maternelle jusqu'à l'amorce de la vie active du Roquebrunois, les agents municipaux, dont 116 sont présents au quotidien sur le terrain, veillent à contribuer à son épanouissement, garantir son inclusion et acquérir des compétences essentielles pour réussir sa vie future.





UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

« JE SUIS UN ENFANT DE ROQUEBRUNE »

Pour répondre aux besoins de prise en charge globale des enfants et assurer un suivi continu de chaque jeune, la Ville s'est engagée à porter un Projet Éducatif de Territoire (PEDT), en coordination avec différents acteurs de l'État et du territoire.

Mise en place en 2021, cette convention aux volets techniques et pédagogiques intervient dans le prolongement et en complémentarité des projets portés par l'Éducation Nationale.

En lien étroit avec le Coordonnateur Éducatif, le Président de la CAF du Var, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, ainsi que les directeurs d'établissements scolaires, la Ville impulse des dynamiques d'actions visant à proposer une offre d'activités de qualité et diversifiée, à la fois sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Ces dernières années ont vu une restructuration complète du pôle jeunesse.

Elle s'est traduite par un renforcement des moyens humains, un décloisonnement du fonctionnement des services municipaux, afin que les agents puissent travailler dans des conditions optimales et en transversalité, voyant leur temps de travail annualisé.

Le PEDT sollicite par ailleurs les acteurs associatifs du territoire, composés de bénévoles roquebrunois mettant à profit leur passion et leur savoir-faire au service des jeunes, et dont on ne peut que souligner l'engagement et l'excellent travail déjà réalisé.

DES INFRASTRUCTURES POUR TOUS LES ÂGES, ET POUR TOUS LES GOUTS

Dans le cadre de ce PEDT, des aménagements raisonnés ont été prévus afin de proposer aux jeunes une offre complète. Ceux-ci intègrent :

- ▶ **Une maison des services et de la jeunesse** pour l'insertion des 15-25 ans ;
- ▶ **3 maisons des jeunes**, pour les 12-17 ans, chacune positionnée sur un pôle de la commune ;
- ▶ **3 bases de loisirs thématiques**, de 3 à 17 ans : sports pleine nature à la Bouverie, sports nautiques aux Issambres et arts créatifs au Perrussier ;
- ▶ **Une école municipale des sports**, avec la création d'un nouveau groupe pour les adolescents.

Les maisons des jeunes et bases de loisirs continuent par ailleurs d'étoffer leur offre, en diversifiant leurs activités et en se dotant de nouveaux aménagements sportifs et récréatifs.



RÉALISATIONS 2023

- **Maison des jeunes du Village** : nouveau terrain 3x3 de basket, agrès de fitness tous niveaux et tous âges.
- **Base de loisirs des Issambres** : réfection du City-Stade.
- **Base de loisirs de la Bouverie** : nouveau Bike-Park dédié à la pratique du VTT, skate-park, table de teqball (sport de ballon pratiqué sur une sorte de table de tennis de table arquée, combinant ainsi football et tennis de table).
- **Le retour de la colonie de vacances** : elle a offert à 90 de nos jeunes un séjour inoubliable, au grand air ardéchois. Elle sera renouvelée dès l'été prochain, pour une période de 3 semaines.

À VENIR EN 2024...

DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES SERVICES ET DE LA JEUNESSE



67

JEUNES ADHÉRENTS DANS
LES MAISONS DES JEUNES

La **Maison des Services et de la Jeunesse**, actuellement située 31, rue Grande André Cabasse est transférée au sein des locaux du Point d'Information Jeunesse, boulevard Kennedy, avec pour objectif de centraliser

toutes les actions, et notamment, sur une présence hebdomadaire, plusieurs dispositifs visant à favoriser l'inclusion de nos jeunes roquebrunois :

- **1 conseillère insertion.**
- **1 conseillère emploi.**
- **Espace information Jeunesse**
- **Chantiers jeunes**
- **Bourses BAFA, BAFA, SB, BNSSA...**
- **Promo Soins**, structure de soins qui oriente les jeunes, selon leurs besoins, vers une prise en charge auprès d'une psychologue, des permanences de soins dentaires, ou encore de médecine généraliste ou spécialiste.
- **Nouveauté : arrivée d'une conseillère Loft Pédagogique**, intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes, pour dispenser des ateliers de coaching sur les thèmes de la confiance en soi.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

- **Base de loisirs de la Bouverie** : Pump-Track (circuit à bosse pour les BMX) et un terrain de beach-volley.
 - **Base de loisirs du Perrussier** : installation d'un chapiteau pour les arts créatifs et les représentations de spectacles.
 - **Maison des jeunes du Village** : agrès pour trottinettes à destination des plus petits.
- La démonstration des futurs aménagements est programmée pour Fête de la Jeunesse, qui se tiendra le samedi 6 juillet 2024, complexe Jacques Calandri, à la Bouverie.

A fin de renforcer notre agriculture locale et les circuits courts, tout en procurant un hébergement touristique vert principalement dédié aux randonneurs et Vttistes, un bâtiment du centre-ancien va subir des travaux lui permettant d'héberger la future Maison des Terroirs.

L'opération consiste en la réhabilitation de la maison de Village dite « *Bouchet* », idéalement située place Perrin, appartenant à la Ville. Ce bâtiment d'habitation ancien, édifié sur 3 niveaux, représente une surface aménageable d'environ 350 m². Ce 12 décembre, une étude de sol a été effectuée afin de définir les fondations à réaliser pour soutenir la prochaine structure.

La destination de cet aménagement, opérationnel fin 2025, vise à proposer une offre triple :

▸ **Un espace de vente**, au rez-de-chaussée côté place Perrin,

local, étendu au territoire de l'agglomération.

▸ **Un point de livraison fermier**, au rez-de-chaussée toujours, côté rue Jean Jaurès cette fois.

▸ **Un gîte** axé sur un public « *randonnée pédestre et cyclotourisme* », aux étages.

Dans le cadre du programme « *Petites Villes de Demain* » l'agglomération subventionnera 50 % des travaux, qui s'élèveront à un total de 1,6 M d'euros HT, dont l'achat foncier.

Pour rappel, ce programme permet aux communes de moins de 20 000 habitants sélectionnées, de bénéficier de moyens pour concrétiser leurs projets de territoire, et ainsi conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

MAISON DES TERROIRS LE PROJET SORT DE TERRE



correspondant à la nouvelle Maison des Terroirs. Elle proposera des produits agricoles issus du terroir

et ainsi conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Dans le prochain numéro de Roq'Info - le Mag, nous développerons l'avancée des principaux projets en cours, voie de délestage de la D7 traversant le Village, agrandissement des écoles et création prochaine d'une cuisine centrale, espace de Loisirs et de Sport de la Pinède...



DES ÉTUDIANTS POLONAIS EN STAGE À ROQUEBRUNE



Dans le cadre d'un programme Erasmus, deux classes de lycées polonais se sont installées sur notre commune durant deux semaines.

Les programmes visent à donner aux étudiants la possibilité d'aller dans un pays Européen, afin de créer des échanges et de s'ouvrir à des horizons différents.

C'est dans ce contexte que Monsieur le Maire et ses adjoints ont reçu les jeunes et leur encadrement afin de leur présenter la géographie et le développement économique de Roquebrune. Dans la continuité, et en lien avec leur programme éducatif, ils ont présenté le fonctionnement administratif d'une commune et l'organisation d'une élection municipale.

À l'occasion de « la semaine du chien », une journée pédagogique a été organisée au cercle canin roquebrunois.

Cette sortie a été mise en place à l'attention d'une trentaine d'enfants issus du centre de loisirs municipal de l'élémentaire de la Bouverie, âgés de 8 et 9 ans, et des jeunes membres des Lutins de l'Isle, association spécialisée dans les troubles autistiques et mentaux. Elle intervient dans le cadre du partenariat favorisant le vivre ensemble instauré avec la Ville.

Tous ont très rapidement pris en main leurs amis canins, et sont rentrés chez eux ravis de cette rencontre axée sur l'approche de la relation enfant/chien.



**LE CHIEN,
MEILLEUR AMI
DES ENFANTS**

LA VILLE OBTIENT LE LABEL

« **TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE** »

Lundi 13 novembre, à l'occasion de la convention Régionale des Maires, Roquebrune a été unanimement reconnue pour ses nombreux engagements en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le projet, porté par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur, récompense pour une durée de trois ans les collectivités qui se mobilisent et mettent en œuvre des actions concrètes pour préserver et encourager la biodiversité sur leur territoire.

Les actions sont variées : gestion des espaces végétalisés et naturels, sensibilisation des élus et agents territoriaux aux enjeux de biodiversité aussi bien urbains que littoraux, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement ou dans la construction des cahiers des charges de marchés publics, développement de la nature en ville...

Grâce à l'accompagnement humain et financier qu'octroie le label T.E.N., les projets portés par les collectivités sont à la fois concrétisés par l'obtention de financements, et mis en valeur grâce à la visibilité qu'il confère.





LES ENJEUX DU LABEL SONT PLURIELS



Encourager
la biodiversité



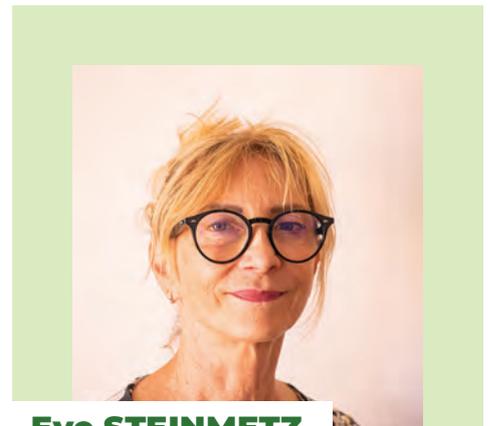
Prévenir
les risques
environnementaux



Améliorer
la santé, la qualité et le cadre
de vie des administrés



Développer
l'attractivité économique



Eve STEINMETZ

**Adjointe déléguée à
l'environnement.**

« Sur notre commune, le projet a été décliné au travers de 5 fiches d'actions concrètes : la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'école ; la valorisation et l'aménagement du lac de l'Aréna ; l'accompagnement d'une aire marine éducative ; un schéma directeur des plantations et végétalisations du Village ainsi que l'aménagement et l'équipement en cœur de massif.

Il pourra par la suite faire l'objet d'une demande de renouvellement, en 2026 ».

PRÉSERVATION DE LA PLAINE DE L'ARGENS

NOS AGRICULTEURS COMME INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Lundi 6 novembre, une nouvelle réunion s'est tenue, orchestrée par Monsieur le Maire Jean Cayron et ses élus, en présence du collectif d'agriculteurs roquebrunois « Protégeons la vallée de l'Argens ». L'objectif était de faire un point sur l'avancée de cet épais dossier de protection agricole et de lutte contre la cabanisation.

« On ne veut pas que cette plaine serve de dépotoir. Il y a eu beaucoup d'avancées positives, mais maintenant, il faut aller plus loin », a expliqué le premier édile, devant une centaine de personnes réunies pour l'occasion.

Le phénomène n'est pas nouveau. Implantées sans l'accord de la municipalité, les installations diverses dans les zones agricoles inconstructibles, et de surcroît soumises au risque d'inondation ou de feux de forêt, constituent un problème environnemental majeur.

Et les conséquences sont nombreuses : la pollution engendrée, le danger humain lié aux risques naturels, mais aussi le détournement de ces terres pourtant strictement dédiées à l'agriculture.

Sur la plaine de l'Argens, ces installations pullulent, et tout particulièrement au milieu des terres arables, causant de fait un réel préjudice aux agriculteurs du territoire.

Consciente des lourds dommages exposant le territoire roquebrunois, la Municipalité s'est mise en ordre de marche pour se saisir du sujet.

Nommé référent de ce dossier de protection agricole par Jean-Pierre

Véran pour l'Association des Maires de France (AMF) du Var, puis mandaté pour E.C.A.A. par son Président Frédéric Masquelier, Jean Cayron et son équipe ont affiné une stratégie de travail synergique, en collaboration avec les services de l'État, afin d'endiguer ce fléau.

Côté parquet, de nombreux dossiers sont en cours d'instruction, dans lesquels la Ville se porte systématiquement partie civile, « mais la lenteur des tribunaux nous empêche d'avancer aussi rapidement que nous le souhaiterions », précise encore le Maire. « La juge estime qu'il faudrait deux à trois ans pour rattraper le retard et arriver aux dossiers d'urbanisme actuels ».

DES MESURES CONCRÈTES

Devant l'urgence de la situation, et pour éviter que le dossier ne prenne la poussière, la Municipalité s'est associée à la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'à l'AMF et E.C.A.A. pour mettre en place des actions concrètes, en parfaite cohérence avec la charte de conduite anti-cabanisation co-construite avec Esterel Côte d'Azur Agglomération.

► Le refus systématique d'attribution d'un adressage aux



propriétaires. « Sans adresse, il n'y a supposément ni compteur électrique, ni compteur d'eau ».

► L'application stricto-sensu de la charte établie entre la Ville et ENEDIS, qui permet également de démonter les compteurs installés illégalement et couper les câbles. « Et depuis peu, VEOLIA commence à travailler à nos côtés. Ces interventions sont bien souvent accompagnées de la Police Municipale et de la Gendarmerie, en raison de leur caractère délicat » détaille Monsieur le Maire.

► L'envoi de courriers aux notaires, afin de les mettre en garde contre l'illégalité de la vente de terres agricoles à des particuliers.

► La notification par courrier à la Chambre des Notaires dès lors qu'un confrère enfreint les règles d'urbanisme. Cette dernière a par ailleurs décidé de constituer une charte de bonne conduite à leur intention.



UNE APPLI POUR FAIRE REMONTER LES INFORMATIONS

Cette réunion particulièrement constructive s'est achevée par un rappel des possibilités d'action des riverains et agriculteurs, lorsqu'une infraction aux règles d'urbanisme est constatée.

Si la Police Municipale ne peut intervenir que pour les cas d'urgence, la Ville a, depuis l'an dernier, mis à disposition des Roquebrunois l'application Pop Vox, plateforme participative numérique où il est possible de signaler toutes les installations illégales et/ou les dépôts sauvages.

« Cela nous permet d'avoir une information solide, signalée par un point GPS et à laquelle nous pouvons intégrer des photos, puis la faire remonter immédiatement aux services, qui avertissent ensuite le procureur », précise à son tour Yoann Gnerucci, Premier adjoint au Maire, en charge de la sécurité.

« JARDINER MA RUE »

ET FLEURIR LE QUOTIDIEN

À compter du mois de mars, la Commune sera le terrain d'une opération inédite dédiée à la végétalisation des rues du vieux Village.

Basé sur une démarche participative, ce projet s'adresse à tous les volontaires : habitants, associations ou commerçants, désireux de contribuer à l'embellissement du quartier.



Semer pour colorer les rues délimitant le périmètre du centre-ancien et donner davantage de place à la nature. Développer la biodiversité, en plantant des espèces mellifères, terrain de jeu privilégié des abeilles, ou créer un potager de plantes aromatiques variées. Voici quelques-unes des nombreuses possibilités qu'offre cette belle action de renaturation du domaine public.

Les pieds de murs en façade d'habitation, de mobilier urbain, pieds d'arbres en terre ou en sablé, espaces en terre ou tout autre espace public seront ainsi mis à disposition des habitants, qui pourront laisser libre cours à leur créativité.

Le jeudi 8 février à 18h30 en salle des Mariages, une réunion publique d'information conviera les riverains afin de présenter le projet et échanger sur le sujet.

JARDINER MA RUE, POUR UNE VILLE DE DEMAIN

L'opération s'inscrit dans le cadre du dispositif « *Petites Villes de Demain* », lancé par l'Etat en 2020, et dont l'objectif est d'accompagner les communes de moins de 20 000 habitants dans leur développement.

Pour rappel, Roquebrune avait été retenue, aux côtés de 16 000 autres communes de France. En 2021, la signature de la convention-cadre quadripartite était actée : « *Petites Villes de Demain* » permet, jusqu'en 2026, de bénéficier d'un dispositif exceptionnel subventionné par l'État. Dans ce vaste

programme riche de 23 actions, la revitalisation du cœur de village occupe une place centrale.

COMMENT PARTICIPER ?

Si vous souhaitez prendre connaissance des modalités et adhérer au projet, deux possibilités s'offrent à vous :

- Sur la page dédiée <https://www.roquebrune.com/actualite/jardiner-ma-rue/>, où seront consultables :
 - La carte géographique du périmètre de l'opération.
 - La charte « *Jardiner Ma Rue* » qui détaille les conditions de participation.
 - Un formulaire d'inscription.

- À l'accueil de la Mairie d'Honneur, située place des Artichauts

ET ENSUITE ?

Le formulaire ainsi que la charte remplis et signés seront à retourner, de préférence par mail, à l'adresse jardinermarue@mairie-roquebrune-argens.fr, ou à l'accueil de la Mairie d'Honneur, place des Artichauts.

Une autorisation d'occupation du domaine public sera alors accordée à titre gratuit par les services de la Ville, pour une durée de cinq ans.

Ces derniers mettront à disposition de chaque participant des sacs contenant des mélanges de graines adaptées au climat et au sol. Toutefois, tout en se référant à la charte en vigueur, liberté est donnée à chacun de planter ses propres végétaux.



LA VILLE INVESTIT DANS LA SÉCURITÉ



Parce que la sécurité et la santé de tous se doivent d'être une priorité, la Ville poursuit ses engagements sur ce terrain. À cet effet, elle participe financièrement au projet de construction de la nouvelle gendarmerie de Puget, et proposera aux mois de février et mars une formation gratuite à l'utilisation de défibrillateurs.

UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Le 17 octobre, la première pierre de la gendarmerie de Puget a été posée, marquant le début d'un chantier d'envergure qui accueillera la compagnie de Brigade Territoriale Autonome (BTA). Un investissement de près de 7,9 millions d'euros, pour lequel la Ville a contribué à hauteur de 100 000 euros, et qui profitera aux communes de Roquebrune, de Puget sur Argens et des Adrets. La cérémonie s'est tenue en présence de Jean Cayron, Maire de Roquebrune-

sur-Argens, de Paul Boudoube, Maire de Puget sur Argens, de Philippe Mahé, Préfet du Var, de Myriam Garcia, Sous-préfète du Var, de Martine Arénas et Nicolas Martel, conseillers départementaux, et de représentants de la Gendarmerie Nationale.

Pour rappeler le contexte, la ville de Fréjus était passée en zone Police, l'implantation actuelle en zone urbaine Fréjusienne n'apparaissait donc plus en cohérence avec le schéma de répartition des forces de l'ordre sur le territoire.

Grâce à cette nouvelle Brigade, les forces de gendarmerie seront au plus près des populations concernées, permettant ainsi de réduire les délais d'intervention, mais aussi de leur donner les moyens d'assurer un rôle essentiel de proximité, en les plaçant au cœur des problématiques locales.

Située chemin de Curebéasse à Puget, elle disposera de 22 logements pour les familles et de 2 chambres d'hébergement, mais aussi des espaces de service et des locaux techniques.

LES DÉPÔTS DE PLAINTE BIENTÔT POSSIBLES À ROQUEBRUNE

En attendant la livraison de cette nouvelle gendarmerie et afin d'éviter aux Roquebrunois de se déplacer jusqu'à Fréjus, les locaux de la Police municipale accueilleront bientôt un Officier de Police Judiciaire.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

LA POLICE MUNICIPALE SENSIBILISE LES COLLÉGIENS

En ces fêtes de fin d'années, il y a fort à parier que de nombreux jeunes roquebrunois découvriront sous le sapin, pour leur plus grand bonheur, des trottinettes électriques ou autres véhicules motorisés.

Un constat, réalisé par notre police municipale, pointe une méconnaissance des règles de sécurité de nombreux élèves véhiculés en trottinettes ou scooters, ne respectant pas les règles élémentaires du code de la route.

Ce qui a incité Monsieur le Maire à déléguer ses agents spécialisés pour

organiser, début décembre, deux sessions d'information à destination de tous les élèves du collège André Cabasse.

En accord avec l'établissement scolaire, le but était de sensibiliser les adolescents sur le comportement à adopter en circulation sur la voie publique.

Cette pique de rappel des règles de sécurité liées à l'utilisation de leur engin motorisé a mis l'accent sur l'interdiction des trottinettes sur les trottoirs, mais également sur les bases du code de la route, tels que les panneaux de signalisation.

BON À SAVOIR :

- ▶ Depuis septembre 2023, l'âge légal pour l'utilisation d'une trottinette électrique est passé à 14 ans.
- ▶ La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h.
- ▶ L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps
- ▶ Obligation d'avoir une assurance responsabilité civile spécifique Engins de Déplacement Personnels Motorisés.





FORMATION DÉFIBRILLATEUR GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

La Municipalité a fait installer des défibrillateurs, à usage public, dans l'éventualité d'un besoin de secours immédiat sur un problème cardiaque.

Leur utilisation est relativement simple. Pourtant, dans une situation d'urgence, le stress, l'angoisse, voire la panique peuvent rapidement s'installer.

Afin de permettre à quiconque de pratiquer en cas de nécessité, ces gestes de premiers secours, une formation gratuite ouverte à tous les roquebrunois est organisée sur 3 sessions, sur l'ensemble de la commune.

La formation dure 55 minutes, par groupe de 12 personnes avec 3 groupes de formation.

La première débutera à 9 heures et les autres suivent d'heure en heure : 10h-11h, 11h-12h, 12-13h, puis 14h-15h, 15h-16h et 16h-17h.

Les sessions permettront de potentiellement former 252 personnes sur une journée.

Elles se dérouleront :

- **SAMEDI 17 FÉVRIER**
Espace R. Manuel aux Issambres
- **MERCREDI 21 FÉVRIER**
Espace S. Régis à la Bouverie
- **SAMEDI 3 MARS**
Salle Molière au Village

Vous devez vous inscrire, par téléphone, à compter du 15 janvier en précisant votre nom, votre adresse postale et un mail ou un numéro de téléphone pour vous joindre si besoin.

POUR LES ISSAMBRES :04 94 55 07 16

POUR LA BOUVERIE :04 94 19 50 28

POUR LE VILLAGE :04 94 19 59 59

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SE RÉUNISSENT AUTOUR DE LA **MISSION LOCALE EST-VAR**

Mercredi 15 Novembre, en mairie annexe, au Village, s'est tenu le premier Petit-Déjeuner Entreprises organisé par la Mission Locale Est-Var, en compagnie des acteurs économiques du territoire communal.

La Mission Locale Est-Var a tenu à remercier Monsieur le Maire, ses élus et les employeurs pour leur présence.

Cet évènement a notamment permis la rencontre entre leur équipe Emploi et vingt employeurs roquebrunois, tous secteurs professionnels confondus.

Dans une ambiance conviviale, ils ont longuement échangé au sujet des besoins en recrutement et des différentes aides liées à l'alternance et l'emploi.

Des profils de jeunes correspondant à la demande seront par la suite sélectionnés, afin de leur permettre d'entrer en contact avec ces entreprises, et signer des contrats en alternance ou des contrats de travail. Cette action sera évidemment renouvelée dans le courant de l'année 2024.



*Les
Petits Déjeuners
Entreprises!*

 15 novembre



Les Issambres - Le Village - La Bouverie

ROQUEBRUNE
SUR ARGENS



Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE MAJORITAIRE

Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois,
Chers Amis,

Le 12 janvier, les élus majoritaires seront heureux de vous rencontrer **lors des vœux de Monsieur le Maire à la population**. Un moment chaleureux et convivial, de partage avec vous sur les temps forts de l'année 2023, mais également sur les projets qui prendront forme en 2024.

Pour un élu, **la vraie satisfaction tient dans l'action utile**, celle qui apporte un bénéfice à la qualité de vie des administrés, grands et petits, celle qui facilite le quotidien, celle qui ouvre sur l'avenir, celle qui permet le Mieux Vivre Ensemble. À ce jour, tant sur les réalisations que sur les projets, **nous sommes parfaitement dans ces objectifs**.

En outre en 2024, **notre volonté collective** de poursuivre l'amélioration permanente des infrastructures communales, de valoriser notre patrimoine, de continuer les programmes des sentiers de randonnée, d'accompagner les associations et de porter un intérêt à chacun d'entre vous, **sera toujours présente**.

En 2020, **nous nous sommes engagés avec un document programme**. Il définissait notre feuille de route. Il est la trame de l'action municipale. Nous étions lucides et conscients des difficultés. Aujourd'hui la lucidité reste très présente, mais les difficultés s'évacuent et **l'action apporte des résultats**.

Merci pour votre aide, par votre participation, vos questionnements et votre regard.

En ce début d'année, nous avons **une pensée à toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance ou l'isolement**. Le service public leur est ouvert.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 pleine de Bonheur, de Santé, de Joie, d'amitié et d'amour pour vous et vos familles.

Prenez bien soin de vous.

Nous restons à votre disposition.

GRUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Cet espace est réservé au groupe « Reprenons notre commune en main » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GRUPE J'AIME ROQUEBRUNE

Chers Amis, chers roquebrunois,
Que cette nouvelle année soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité. Que la joie soit au rendez-vous pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

Toute l'équipe de « J'Aime Roquebrune avec Julien Luchini » se joint à moi pour ces vœux. Que la passion et l'innovation soient le moteur de ce nouveau chapitre qui s'annonce et que nous espérons ouvrir avec vous. Merci pour la confiance que vous placez en nous, au quotidien.

Un quotidien fait de travail, de recherche, d'analyse pour vous représenter le plus parfaitement, pour défendre l'intérêt des roquebrunois et apporter des solutions.

Certains nous reprochent régulièrement de ne pas suffisamment « taper » sur l'équipe en place, d'être trop silencieux ou de ne pas remuer le caniveau de la politique spectacle, mais

Est-ce que c'est la politique que l'on veut ?

Pour le côté technique, il suffit de regarder les conseils municipaux pour comprendre que notre groupe d'opposition intervient toujours au bon moment, de façon précise et avec pertinence. Et pour le silence, je vous laisse juge de nos interventions (parfois même musclées). De plus, vous ne l'avez peut-être pas vu, mais toutes les délibérations – non obligatoires – qui peuvent prêter à polémique ont été supprimées des conseils municipaux. Ceci évitant toute forme de débat. Comme d'autres nous pourrions claironner, car comme le disait Francis Bacon, « Calomniez,

calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

Nous pourrions, en bon populiste, énumérer des chiffres écrits par quelqu'un d'autre et censés vous faire peur. **Mais nous, nous les comprenons !**

Nous pourrions, en bon populiste, afficher la voiture de l'édile (ou d'un de ses adjoints) dès qu'il est mal garé, en criant au scandale et à la lutte des privilèges. **Quel sujet d'importance !**

Nous pourrions, en bon populiste, dévoiler des dossiers issus de notre collaboration avec Ubu Jean pour démontrer son impéritie. **Mais nous ne pouvons pas, car NOUS, nous n'avons jamais été dans son équipe**.

Et tout ces bons populistes dont je parle ont un point en commun : ils ont tous été dans l'équipe d'Ubu Jean au cours des dernières années. Et tous ont participé à son installation sur le trône jusqu'à se voir refuser la gamelle, objet de tous leurs desirs et **la raison de leur mécontentement**.

Ceux qui se ressemblent s'assemblent...

Tout ceci a au moins le mérite de nous montrer **QUI** pratiquait cette politique de caniveau lors des dernières élections. Ceux qui, criant au loup, étaient les premiers impliqués dans les dénonciations et déclarations les plus abjectes. Loin des citations d'Edouard Herriot qu'ils pensent régulièrement appliquer en oubliant le « mais pas trop ». **Pour ma part je préfère garder celle-ci : Une utopie est une réalité en puissance**.

Et penser que le politique de demain sera celui qui œuvre dans l'intérêt général et promeut la concorde.

GRUPE NOUVELLE OPPOSITION

Cet espace est réservé au groupe « Nouvelle Opposition » dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT L'AMOUR À L'ÉPREUVE DU TEMPS



C'est à l'occasion de la traditionnelle cérémonie annuelle des anniversaires de mariage que les couples roquebrunois unis de longue date ont célébré, cette année, leurs Noces d'Or et de Diamant.

Organisé par le C.C.A.S. roquebrunois ce 30 novembre, ce moment convivial et particulièrement chaleureux a mis à l'honneur, en salle des mariages, trois couples fêtant leurs Noces d'Or.

Anne et Noël-Christian Marchal, Lucette et Roger Sauvan ainsi que Martine et Gaston Van Hanja, ont été félicités pour

la longévité de leur union, entourés de leurs proches, en présence de Monsieur le Maire Jean Cayron, d'Isabelle Nouri, Vice-présidente du C.C.A.S., d'élus et de l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale.

Une tendre pensée accompagne Michèle et Daniel Muller, Moo-Koon et Yvon Fatio, ainsi que Suzanne et

Fernand Cravero, autres couples mis à l'honneur.

S'ils n'ont pas pu être présents lors de cette cérémonie, le C.C.A.S. leur a fait livrer à domicile le Livre de noces attestant de ces années de partage et de passion, ainsi que l'orchidée rose, symbole de tendresse et d'amour.





BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2023 NATURE ET HOSPITALITÉ MÉDITERRANÉENNE

La saison touristique 2023 roquebrunoise présente un excellent bilan, preuve de l'intérêt croissant porté à notre belle destination, offrant un mélange unique de nature, de loisirs et de charme méditerranéen.

Fournies par l'Office de Tourisme, ces données mettent également en lumière l'engagement continu de la Ville à offrir une expérience mémorable aux visiteurs.

FORTE HAUSSE DU TOURISME HORS SAISON

Il est indéniable que le tourisme rythme le quotidien de notre commune.

Le développement de notre offre touristique nature par la création et la promotion de nouveaux chemins de randonnées ainsi que l'aménagement du lac de l'Aréna renforce notre attractivité et améliore notre cadre de vie.

Cette adaptation réussie aux nouvelles tendances touristiques, nous permet d'enregistrer de fortes progressions de fréquentation sur les ailes de saison mais également de janvier à avril.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRESSANTES

Déjà réputée pour nos paysages pittoresques, la destination a attiré ceux qui cherchent à profiter pleinement de la beauté de la nature sans l'affluence estivale et offre également des avantages économiques en prolongeant la saison touristique tout en créant des

opportunités pour les entreprises locales et en renforçant la durabilité du secteur touristique.

C'est dans cet esprit que nous avons réuni, au sein du sublime Château Vaudois, les professionnels représentant les hébergeurs, les activités de loisirs, le terroir, l'artisanat et le commerce de l'ensemble de la commune.

L'occasion de partager le bilan en détail de la saison touristique écoulée et de co-construire le plan d'action afin d'amplifier notre dynamique et d'ajuster ensemble l'efficacité de certaines actions.

Notre engagement et notre responsabilité sont de poursuivre la structuration et la qualification de notre offre touristique pour un développement harmonieux du tourisme.

Les projets d'aménagement et les événements orchestrés par la commune pour dynamiser le tourisme en dehors de la saison estivale ne se limitent pas à attirer les visiteurs.

Ils offrent également des avantages concrets aux résidents locaux, contribuant ainsi à l'épanouissement de la communauté tout au long de l'année.

CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES : PILIER DU TOURISME LOCAL

Cette saison, la clientèle étrangère a continué de montrer un intérêt croissant pour Roquebrune-sur-Argens.

Les chiffres positifs témoignent de l'attrait persistant de la région pour les visiteurs internationaux, soulignant la pertinence des efforts de promotion à l'échelle mondiale et la réputation grandissante de Roquebrune-sur-Argens en tant que joyau provençal.



40%
de touristes étrangers



9%
HIVER

SAISONNALITÉ
TOURISTIQUE

19%
ÉTÉ INDIEN
AUTOMNE

25%
PRINTEMPS

47%
ÉTÉ



Jérôme Busnel, Adjoint délégué au Tourisme, entouré de l'équipe de l'Office de Tourisme et des professionnels de la Commune.

PREMIÈRE FOIRE AUX VINS AUX ISSAMBRES

UN PROJET ESTAMPILLÉ

« VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES »



Plus de 500 visiteurs étaient au rendez-vous pour cette première édition de la Foire aux Vins, organisée le dimanche 26 novembre à l'Espace Robert Manuel.

C'est dans une ambiance conviviale que nos viticulteurs passionnés et artisans de bouche locaux ont pu faire découvrir ou redécouvrir leurs produits phares.

Vins, fromages affinés, charcuterie, chocolats fins, miel... les dégustations et les ventes se sont succédé toute la journée à un rythme soutenu, pour le plus grand plaisir de ces artisans du goût, ravis de voir leurs créations sélectionnées afin de garnir les tables de Noël de leur clientèle du jour.

Aux amateurs qui souhaitent développer et enrichir leurs connaissances pour apprécier le vin, un atelier d'initiation était spécialement distillé par l'agence Wine Tour. Et pour les gourmands,

le Chef Robert Morel du comité des fêtes de Roquebrune avait concocté une dégustation de saucisson cuit dans le moût de vin. Offert par la Ville, le mets a séduit tous les épicuriens présents sur l'événement. L'inauguration s'est tenue à 11h30, avec un discours de Monsieur le Maire Jean Cayron accompagné de Jérôme Busnel, adjoint au Tourisme, qui a tenu à remercier Martine Arénas, Vice-Présidente du Conseil départemental du Var, pour sa présence sur l'événement, René Ugo, Président de la communauté de communes Pays de Fayence, Frédéric Masquelier, Président d'E.C.A.A., ainsi que tous les Maires des communes des deux intercommunalités.

Cette journée s'inscrit dans le cadre du projet de demande de **Labellisation Vignobles & Découvertes**. Créée par Atout France en 2009, la marque récompense les destinations proposant une offre de produits touristiques complète sur la thématique du vignoble.

Le dossier, porté par la Ville de Roquebrune-sur-Argens par l'intermédiaire de son Office de Tourisme, regroupe l'ensemble de l'offre œnologique des communes de Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune, Saint-Raphaël, ainsi que le Pays de Fayence.



RETOUR EN IMAGES
SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE
SUBLIMÉES PAR LA VISITE DU PÈRE NOËL
SUR LES 3 PÔLES.



AGENDA

JANVIER/FÉVRIER 2024

MÉDIATHÈQUES

Médiathèque M. Pagnol - la Bouverie
Médiathèque A. Camus - le Village



CHAQUE MARDI ET VENDREDI
RENDEZ-VOUS INFORMATIQUE
Sur rendez-vous - séance d'1h
Tout public - de 14h à 18h

CHAQUE MERCREDI ET SAMEDI

HEURE DU CODE (dès 6 ans)

ROBOTIQUE (dès 8 ans)

IMPRESSION 3D (dès 9 ans)
de 14h à 18h - sur rendez-vous

DU 4 JANVIER AU 29 FÉVRIER

PARLE AVEC LES MAINS
Exposition

VENDREDI 19 JANVIER - 18H

NUIT DE LA LECTURE

SAMEDI 20 JANVIER

JEUX ET CRÉATIONS - 10H

PETITS SCIENTIFIQUES - 15H

MERCREDI 24 JANVIER - 10H

HEURE DU CONTE
SPÉCIALE BOUT'CHOU

SAMEDI 3 FÉVRIER

ATELIER GRAINOTHÈQUE - 10H

JOUONS ENSEMBLE - 14H-18H

MERCREDI 7 FÉVRIER - 10H

LES CONTES DE LA HULOTTE

SAMEDI 10 FÉVRIER

JEUX ET CRÉATIONS - 10H

PETITS SCIENTIFIQUES - 15H



ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION

Plus d'info : 04 94 19 59 47

Janvier

VENDREDI 12 JANVIER - 18H30
VŒUX À LA POPULATION

Salle Calandri

SAMEDI 20 JANVIER - 9H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Souvenirs Français
Salle Molière

SAMEDI 20 JANVIER - 18H30
FESTIVAL TOUT EN ART

EXPO

DENIS AUBLANC

MUSIQUE LIVE

LÉONE PAZ

À 20H30

**« L'AMOUR EST
DANS LE PRESQUE »**

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
Espace Robert Manuel

JEUDI 25 JANVIER - 18H
RÉUNION PUBLIQUE

Mobilité douce, place des
Mouettes et rue Alexi Carrel
Espace Robert Manuel

SAMEDI 27 JANVIER - 18H
CE SOIR ON SOUPE

Association A.S.C.S.
Place Perrin



DIMANCHE 28 JANVIER
KARAOKÉ DANSANT

Association les UKUS du Roc
Salle de la Batterie

Février

SAM. 3 ET DIM. 4 - 10H-18H
GEEK FAN FESTIVAL

Association Lundäi
Salle Molière

Renseignements : 06 20 68 31 70



VENDREDI 9 FÉVRIER - 8H
DON DU SANG

Association EFS - Salle Molière

SAMEDI 10 FÉVRIER - 18H30
FESTIVAL TOUT EN ART

EXPO

FLO LYSINE

MUSIQUE LIVE

DAVID OXO

À 20H30

**« LA MAÎTRESSE
EN MAILLOT DE BAIN »**

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
Espace Robert Manuel



SAMEDI 10 FÉVRIER - 19H**BAL COUNTRY**

Association Country
Danse et Music
Salle Molière - Entrée 7€
Renseignements :
06 01 88 84 71 ou 06 16 56 69 72

DIMANCHE 11 FÉVRIER - 15H**LOTO**

Comité des Fêtes
Salle Molière
Renseignements :
06 62 14 71 22 ou 06 30 81 50 52

DIMANCHE 11 FÉVRIER - 9H-18H**EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES**

Association ASA
Parking des Artichauts

MARDI 13 FÉVRIER**MARDI GRAS**

Carnaval des Commerçants
Association Lei Vendaire

MARDI 13 FÉVRIER**BAL FOLK**

Association les Ukus du Roc
Salle de la Batterie

**DU VENDREDI 16 AU
DIMANCHE 18 FÉVRIER****RALLYE
DES ROCHES BRUNES**

Association ASA

**SAMEDI 17 FÉVRIER****FORMATION
DÉFIBRILLATEUR
À LA POPULATION**

Salle Robert Manuel
(détails en page 20)



ISLANDE UNE TRAVERSÉE HIVERNALE

**DIFFUSION DU FILM LE
VENDREDI 9 FÉVRIER À 19H
SALLE MOLIÈRE
SÉANCE GRATUITE**



1000 kilomètres et 28 jours d'est en ouest à travers les hautes terres Islandaises, c'est l'exploit réalisé par Joffrey Maluski, jeune roquebrunois, sportif, aventurier et ouvert sur le monde et sa biosphère.

En relation étroite avec les éco-délégués du Collège André Cabasse, il s'était engagé à produire un film sur cette aventure.

roquebrunois, Joffrey nous propose une diffusion gratuite et ouverte à la population le vendredi 9 février à 19h, salle Molière.

Après la présentation de sa production auprès des collégiens

Pour les intéressés, la projection sera suivie d'échanges avec l'aventurier local.



2024
Meilleurs Vœux

